



Union Nationale de
l'Apiculture Française

LETTRE OUVERTE

A l'attention de Monsieur
Stéphane LE FOLL
Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt
78, rue de Varenne
75349 Paris 07 SP

Paris, le 27 septembre 2013

Objet : Fonds d'allègement des charges filière apicole

Monsieur le Ministre,

Alerté par les organisations syndicales apicoles, dès le début de l'été, sur les conditions météorologiques déplorables et leurs incidences catastrophiques sur le volume des récoltes pour l'année 2013, vous avez décidé de mettre en place un fonds d'allègement des charges pour notre filière.

Si cette mesure semble adaptée aux entreprises massivement endettées de l'agro-industrie, elle est en total décalage avec la réalité économique des exploitations de l'apiculture.

En effet, les critères d'éligibilité à ce dispositif ne concernent qu'une infime partie des apiculteurs, et dans tous les cas pour des montants dérisoires. Or c'est toute la filière qui est touchée par les conséquences de 2 années consécutives de diminution de volumes de récolte.

En l'état, nos organisations et les apiculteurs qu'elles représentent ne peuvent se contenter de ce Fonds d'allègement des charges.

C'est pourquoi, il nous semble qu'une aide exceptionnelle au financement des cotisations sociales et de certaines charges structurelles répondrait bien davantage à l'ampleur du préjudice économique dont est victime la filière apicole, d'une part car une grande partie des apiculteurs sinistrés pourrait en bénéficier et d'autre part car elle répondrait au caractère d'urgence de notre situation.

Nos organisations souhaitent la mise en place des mesures d'urgence concrètes touchant le plus grand nombre d'exploitations en difficulté.

Nous sollicitons une rencontre de toute urgence, afin de vous exposer plus en détail les mesures qui aideraient réellement notre filière. De ces aides dépendent l'avenir de l'apiculture française, ainsi que la réussite de votre « Plan de Développement Durable de l'Apiculture » et ce sur des bases plus solides.

Convaincus que vous serez sensible et réceptif à notre requête, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Jean-Luc Ferté, Représentant apicole de la Coordination Rurale

Yvan Gouttequillet, Porte-Parole de la Fédération Française des Apiculteurs Professionnels

Joël Schiro, Président du Syndicat des Producteurs des Miels de France

Yves Védrenne, Président du Syndicat national de l'Apiculture

Olivier Belval, Président de l'Union Nationale de l'Apiculture Française